

AVIS N°032-2026 / DCBR / DG

FIDELIS FINANCE - PME ELAN CROISSANCE UMOA 2 - 7 % 2025-2030

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que l'établissement financier Fidelis Finance Burkina Faso procédera, le 26 février 2026, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire « Fidelis Finance - PME Elan Croissance UMOA 2 - 7 % 2025-2030 » pour un montant total net d'impôt de 282 301 370 (deux cent quatre-vingt-deux millions trois cent un mille trois cent soixante-dix FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : la SGI Togo, 01 BP 2312 Lomé- TOGO, Tél. : (228) 22 53 33 30/22 53 33 40 ; E-mail : sgitogo@sgitogo.tg.

Fait à Abidjan, le 04 février 2026

Le Directeur Général * DC / BR * Banque de Règlement



Birahim DIOUF